

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Marne

Commune de CHAMPILLON

Séance du 12 juillet 2023

Afférents au CM : 15

L'an deux mille vingt-trois, le douze juillet, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Champillon se sont réunis, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BEGUIN, Maire.

Exercice : 15

Présents : 13 Convocation du 7 juillet 2023

Présents : M. BEGUIN Jean-Marc (Maire) ; Mme ADAM Marie-Madeleine (3<sup>ème</sup> Adjointe) ; Mme NEUBARTH Kirsten (4<sup>ème</sup> Adjointe) ; Mme BEGUIN Sandrine ; Mme DEON Marianne ; Mme DIDON Mylène ; Mme JOSSEAUX Sophie ; M. LEPICIER David ; M. MANNIELLO Olivier ; Mme MARQUES DE OLIVEIRA Léa ; M. MAUDUIT Cédric ; Mme PETIT Séverine ; M. PHILIPPONNAT Charles.

Absent représenté : M. CREPIN Jean-Paul (1<sup>er</sup> Adjoint) représenté par M. BEGUIN Jean-Marc.

Absent non représenté : M. GUILLEPAIN James.

Secrétaire de séance : Mme JOSSEAUX Sophie.

DELIBERATION 2023-38 : AJOUT D'UN TARIF DEMI-JOURNEE POUR LES LOCATIONS EN SEMAINE DE LA SALLE HENRI LAGAUCHE

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération n°2022-29 « Modification des tarifs de la salle Henri Lagauche »

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ajouter un tarif « demi-journée » pour les locations d'un jour en semaine de la salle Henri Lagauche. Cela afin de permettre aux locataires qui le souhaitent de louer la salle le lendemain de leur location après 8h, jusqu'à 12h, pour le rangement et le nettoyage. Le chauffage ne sera pas mis en route pour cette demi-journée.

Le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité qu'à compter des réservations prises à partir du 17 juillet 2023, les tarifs de location de la salle Henri Lagauche seront les suivants :

Habitants de Champillon

	sans chauffage	avec chauffage
<u>Forfait Week-end</u>	300€	600€
<u>La journée en semaine</u>	150€	400€
<u>Demi-journée pour nettoyage</u> (uniquement pour une location d'au moins 1 jour en semaine, pour le nettoyage le lendemain jusqu'à 12h00 maximum).	75€	Pas de chauffage

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le 13/07/2023

ID : 051-215101114-20230712-2023038-DE



### Extérieurs au village

	sans chauffage	
<u>Forfait Week-end</u>	600€	900€
<u>La journée en semaine</u>	300€	550€
<u>Demi-journée pour nettoyage</u> (uniquement pour une location d'au moins 1 jour en semaine, pour le nettoyage le lendemain jusque 12h00 maximum).	150€	Pas de chauffage

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
Jean-Marc BEGUIN